

La charte des droits et devoirs du patient

Votre santé et votre bien-être sont au centre de nos préoccupations.
La qualité dans tous ses aspects est notre souci quotidien.

Le respect du patient, pour nous, cela signifie

- vous accueillir avec courtoisie et cordialité
- respecter vos diversités, votre intimité, votre vie privée
- nous présenter clairement
- vous tenir informé
- vous écouter



Nous nous engageons à

- donner des soins de qualité
- assurer une prise en charge globale
- assurer la confidentialité absolue de votre dossier médical
- vous demander votre consentement éclairé, quant aux traitements et soins qui vous seront proposés
- privilégier la collaboration avec votre médecin traitant

Nous vous remercions de participer

- à notre mission de formation et à l'évaluation de notre action

Nous sollicitons, de votre part et de vos visiteurs, le respect

- envers nous tous qui travaillons au sein du CHR, quelles que soient nos fonctions ou qualifications
- envers les autres patients
- envers l'institution qui vous accueille
- des rendez-vous pris
- des heures de visite
- de l'organisation et du fonctionnement des services

Tout le personnel du C.H.R. s'engage à fournir un maximum d'efforts pour vous assurer un séjour de qualité. Si toutefois vous avez des remarques, suggestions ou plaintes concernant votre séjour, vous pouvez vous adresser au **médiateur des plaintes, CHR Mons-Hainaut, 5 Av. B. de Constantinople B – 7000 Mons – mediateur@chrmh.be**
- Tél. : 065 35 93 67